



PROCÈS-VERBAL

de la première séance du conseil d'établissement
Du mardi 17 octobre à 18h30
Dans le local 160

1. Ouverture de la séance

2. Vérification du quorum

Nous avons le quorum. Tous les membres sont présents.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Natalie Bonenfant procède à la lecture de l'ordre du jour.
Un point est ajouté : les moyens de pression des enseignants.

Madame Vicki Plourde propose l'adoption de l'ordre du jour.
Madame Marie-Lee Lavallée appuie l'adoption de l'ordre du jour.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 6 juin 2022

5. Suivis au procès-verbal

Nous n'avons pas reçu la bonne version de compte-rendu. La dernière rencontre du CE a eu lieu en juin, et non en mai. Madame Emilie Raymond enverra le compte-rendu de la rencontre de juin à madame Natalie Bonenfant, qui en assurera la mise en page et l'enverra aux membres du CE.

6. Questions du public

Il n'y a pas de public

CONSULTATION

7. Élection de la présidence, vice-présidence et secrétaire

Madame Audrey Charbonneau se propose comme présidente.
Madame Vicki Plourde appuie la proposition.

M. Martin Bélanger se propose comme vice-président.
Madame Audrey Charbonneau appuie la proposition.

Madame Audrey Charbonneau propose madame Emilie Raymond comme secrétaire.
M. François Turcotte appuie la proposition.

8. Dénonciation d'intérêt pour signature

9. Proposition du calendrier des rencontres du conseil d'établissement

- 21 novembre 2023
- 23 janvier 2024
- 20 février 2024
- 16 avril 2024
- 11 juin 2024

10. Règles de régie interne

Nous n'avons pas reçu les règlements de régie interne.

Monsieur Martin Bélanger propose de créer un dossier partagé avec la documentation du CA des 12 derniers mois.

Madame Audrey Charbonneau appuie la proposition.

Madame Stéphanie Beurivage collectera les documents nécessaires.

Madame Natalie Bonenfant s'occupera de la création du fichier partagé, qui pourra être consulté.

11. Retour sur l'assemblée générale

Il y avait beaucoup de gens, 98 parents au total.

La préparation de l'AG pourrait être faite avec plus d'anticipation. Cette année, le fait que le président ait démissionné peu de temps avant l'AG et que nous ayons une nouvelle directrice n'a pas facilité l'organisation de l'AG.

Le son était plus ou moins bon à l'arrière; il serait utile de savoir comment utiliser adéquatement le système de sonorisation.

Madame Vicki Plourde relance la possibilité de discuter la mise en place d'un organisme de participation des parents (OPP).

Voici de l'information sur l'OPP : Les décisions concernant l'existence et le fonctionnement de l'OPP se prennent à l'assemblée générale des parents de chaque établissement, en septembre. À cette occasion, s'ils le désirent, les parents peuvent former un OPP. L'assemblée générale détermine alors le nom, la composition et les règles de fonctionnement et en élit les membres.

Nous en discuterons en cours d'année dans les sujets spéciaux du CE. Madame Vicki Plourde cherchera de l'information sur l'OPP.

12. Choix de représentant de la communauté

Les membres de la communauté sont des personnes qui représentent la communauté mais qui n'ont pas le droit de vote.

Madame Natalie Bonenfant fera les contacts avec ces personnes, en suivant cet ordre :

- 1 Maison des enfants
- 2 L'Engrenage St-Roch
- 3 Le Patro Laval
- 4 YMCA
- 5 Projet 180

13. Sujets spéciaux que l'on désire travailler comme CE en 2023-2024

- Suivi de la cote de défavorisation auprès de la CSSC pour assurer le maintien de nos acquis, ce dont il faut se préoccuper annuellement. Madame Vicki Plourde fait un rappel des réflexions et actions réalisées depuis plusieurs années sur cette question. De l'information à ce sujet sera ajoutée au dossier partagé du CE.
- Suivi concernant le dossier de la sécurité routière.
- Augmentation possible du nombre d'élèves à l'École considérant les nouvelles constructions dans le quartier.
- Suivi concernant l'utilisation du Centre communautaire St-Roch : on souhaite le garder. M. Eric Fournier est sur le comité. Il y a plusieurs projets possibles pour l'école.
- Mise sur pied d'un OPP à l'école.
- Développer une manière d'outiller l'équipe de travail, les enfants et les parents par rapport à la compréhension de certaines conditions des enfants (par exemple, la classe PANDA). En lien avec cette question de la diversité, nous pourrions valoriser notre richesse et la cohabitation harmonieuse.
- Suivi de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017 (EQPPEM). Les résultats seront publiés en 2023 et madame Anne-Josée en fera le suivi.

14. Communication avec les parents

L'information du service de garde a été ajoutée à la Parenthèse.

Il est de la prérogative des enseignants de choisir leur méthode de communication.

15. Points du service de garde

15.1. Tarif

La tarification est passée de 8,75 \$ à 9,20\$. On ne peut pas dépasser 3,05\$ de l'heure. Pour les journées pédagogiques, on ne peut pas dépasser 15,20\$.

Madame Audrey propose l'adoption de cette nouvelle tarification.
Madame Vicki appuie la proposition.

15.2. Présence sur la cour

Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux enfants qui ne sont pas au service de garde de ne pas rester jouer sur la cour

16. Sorties et activités

Il n'y a pas de sorties et activités à présenter en raison des moyens de pression des professeurs.

INFORMATION

17. Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement

Il est demandé aux membres de suivre cette formation annuellement.
Madame Natalie Bonenfant la fera parvenir aux membres.

18. Mot de la présidence

Madame Audrey Charbonneau remercie les membres pour leur patience face à ce nouveau rôle pour elle.

19. Mot de la direction

Madame Natalie Bonenfant partage son bonheur d'être à l'école. Elle a été très bien accueillie par l'équipe.

20. Mot du représentant au comité de parent

Madame Audrey Charbonneau est la représentante, et M. Martin Bélanger, le substitut. Ils n'ont pas encore reçu d'information à ce sujet.

21. Mot des membres du personnel

On souligne qu'il s'agit d'un gros début d'année. On félicite madame Nathalie Bonenfant pour son entrée en poste et son niveau d'adaptation.

22. Fermeture de la séance